



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
SÉANCE PUBLIQUE EN CIRCUIT FERMÉ
PÉRIODE DE QUESTIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

Considérant l'annonce du gouvernement provincial sur le passage de la région de la Capitale-Nationale en zone rouge et afin de se conformer aux nouvelles règles et directives qui entreront en vigueur du 1^{er} au 28 octobre, la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Shannon se tiendra le **lundi 5 octobre** à 19 h 30 en circuit fermé.

Conformément au *Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du Conseil* (524-16), la **période de questions** habituellement réservée aux citoyens durant les séances publiques sera maintenue.

Les citoyens qui souhaitent soumettre des questions (maximum deux) concernant les points à l'ordre du jour peuvent le faire par le biais de courriels adressés à ville@shannon.ca **avant midi, le lundi 5 octobre 2020**. Ces questions pourront être traitées par les élus lors de la période de questions et inscrits, le cas échéant, au procès-verbal.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 29^E JOUR D'OCTOBRE 2020

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,
Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA